

Les mensonges d'ALEXIA



C'est une nouvelle tendance chez les prétendus médiums ou voyants : critiquer les promesses non tenues des concurrents, et certifier d'être le seul à pouvoir vous aider.

ALEXIA, « grande détentrice des secrets ancestraux », ne déroge pas à la règle. Voici ce qu'elle vous écrit :

« Combien de fois avez-vous lu : oui, c'est vrai, vous avez gagné le chèque mis en jeu de 20 000 €. Des paroles, de belles paroles... Mais moi, Alexia, je viens aujourd'hui avec du concret, à commencer par ce chèque signé de ma main à endosser de 25 000 €. »

Mais, curieusement, la demande de chèque doit être accompagnée d'un paiement de 30 € au titre de frais forfaitaires.

D'où la réponse d'un correspondant du Réseau anti-arnaques :

« Chère Alexia,

Une fois encore vous pensez à moi. Aujourd'hui, vous m'indiquez qu'un chèque de 25 000 € m'attend et je ne sais comment vous remercier. Je vois que vous me réclamez une somme de 30 € pour vos frais, et je le comprends parfaitement. C'est pourquoi, pour simplifier votre comptabilité, je vous invite à les déduire directement du chèque de 25 000 €. J'attends donc avec impatience votre chèque de 24 970 €. Portez-vous bien, chère Alexia. »

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)